

Liste des délibérations du conseil municipal de Saint-Nicolas-du-Pélem - séance du 18 mars 2025

Numéro de délibération	Objet de la délibération	Membres				VOTE			Décisions du conseil municipal
		En exercice	Présents	Absents	Pouvoir	POUR	CONTRE	ABSTENTION	
2025 03 01	Désignation du secrétaire de séance	18	15	3	3	18	0	0	DESIGNE Mme FRABOULET Solenn comme secrétaire de séance.
2025 03 02	Procès-verbal du conseil municipal du 28 janvier 2025	18	15	3	3	18	0	0	APPROUVE le procès-verbal
2025 03 03	Subventions 2025	18	15	3	3	18	0	0	APPROUVE la liste des subventions et participations communales pour l'année 2025.
2025 03 04	Délibération fixant les montants par élève du forfait communal pour les classes pré élémentaires et élémentaires de l'enseignement public et de l'enseignement privé sous contrat d'association avec la commune de St Nicolas du Pelem pour l'année scolaire 2024/2025	18	15	3	3	18	0	0	<p>FIXE le forfait communal maternel à 2 317 € pour l'année scolaire 2024/2025</p> <p>FIXE Le forfait communal élémentaire à 913 € pour l'année scolaire 2024/2025</p> <p>FIXE à 12 851.00 € la participation de la commune de Saint-Nicolas-du-Pélem au contrat d'association de l'OGEC de l'école du Sacré Cœur pour l'année scolaire 2024/2025.</p>
2025 03 05	Affaire foncière : acquisition sans contrepartie financière d'une emprise de 10 m² sur la parcelle D 92	18	15	3	3	18	0	0	<p>DECIDE d'acquérir une emprise d'environ 10 m² sur la parcelle D 92, sans contrepartie financière (transaction à titre gratuit) pour permettre l'implantation d'un poste de transformation de 160 KVA, le propriétaire ayant donné son accord le 21 mai 2024,</p> <p>PRECISE que cette cession se fera par acte notarié dont les frais seront à la charge de la commune.</p> <p>AUTORISE Madame le maire ou son représentant à signer tout acte notarié constatant l'acquisition et tout document se référant à ce dossier.</p> <p>Cette délibération annule et remplace la délibération n°2024 06 07 du 18 juin 2024.</p>

Numéro de délibération	Objet de la délibération	Membres				VOTE				Décisions du conseil municipal
		En exercice	Présents	Absents	Pouvoir	POUR		CONTRE	ABSTENTION	
2025 03 06	Programme voirie 2025	18	15	3	3	18	0	0	0	VALIDE le programme de travaux de voirie pour l'année 2025 tel que présenté
2025 03 07	Piscine municipale : étude de faisabilité	18	15	3	3	18	0	0	0	AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à signer le contrat d'études de faisabilité sur le projet de rénovation de la piscine municipale d'un montant total de 18 300.00 € HT, soit 21 960.00 € TTC avec 3A architectes – 3 Rue Joseph Fourier – 28000 CHARTRES et Ethis Fluides et Energies – Centre d'affaires La Découverte – Bâtiment 6 – Cordouan – 39 Rue de la Villeneuve – 56000 LORIENT AUTORISE Madame le Maire à solliciter l'aide financière Petite Ville de Demain de la Banque des Territoires dans le cadre de l'ingénierie de projet et à signer tout document se référant à cette demande ☐
2025 03 08	Voirie : Prestation de fauchage	18	15	3	3	18	0	0	0	AUTORISE Madame Le Maire à signer le devis d'un montant de 17 937 € HT pour le passage de l'épaveuse sur 72 kms de voirie communale (2passages) avec CONNAN Kristen - Pen Ker - 22480 CANIHUEL
2025 03 09	Délibération d'intention d'engagement de la collectivité à la réalisation des travaux concer-nant le projet d'aire d'accueil ou de services de camping-cars/vans dans le cadre de l'appel à projets porté par la Destination Cœur de Bretagne	18	15	3	3	18	0	0	0	CONFIRME son intention de réaliser les travaux concernant le projet d'aire d'accueil ou de services de camping-cars/vans dans le cadre de l'appel à projets porté par la Destination Cœur de Bretagne pour un montant prévisionnel estimé à 59 115 € HT (hors honoraires de maîtrise d'œuvre, de géomètre, d'études techniques, de CSPS et de bureau de contrôle)
2025 03 10	Personnel communal : création d'un poste non permanent pour accroissement saisonnier d'activité (camping)	18	15	3	3	18	0	0	0	ADOpte la proposition de Madame Le maire pour la création d'un poste non permanent à temps non complet pour accroissement saisonnier d'activité au camping municipal pour la saison 2025
2025 03 11	Personnel communal : Mise à jour du tableau des emplois	18	15	3	3	18	0	0	0	DECIDE d'adopter le tableau des emplois proposé qui prendra effet à compter du 18 mars 2025

Numéro de délibération	Objet de la délibération	Membres				VOTE						Décisions du conseil municipal	
		En exercice	Présents	Absents	Pouvoir	POUR			CONTRE	ABSTENTION			
2025 03 12	Personnel communal : revalorisation de la prime annuelle	18	15	3	3	18	BOUDIAF Catherine, PETIT Alexandre, LE BONNIEC Valérie, LE GOUSSE Philippe, FRABOULET Solenn, LOUIS Mathieu, CARPENTIER Philippe, FALHER Daniel, LE GALL Magali, DONTEVILLE Éric, LE TOUZE Chantal, JOULIN Jean-François, THEBAUD Sonia, GOUBIN Fanny, EL AMRANI Yann-Arthur, JAN Anne-Marie donnant procuration à LE TOUZE Chantal, SCHMITT Véronique donnant procuration à FRABOULET Solenn, MOLLET Marine donnant procuration à PETIT Alexandre			0	0	0	VALIDE l'augmentation de + 2 % de la prime annelle du personnel communal pour 2025.
2025 03 13	Convention de partenariat tripartite entre le collège Jean Jaurès, l'Espace des Sciences de Rennes et la commune	18	15	3	3	18	BOUDIAF Catherine, PETIT Alexandre, LE BONNIEC Valérie, LE GOUSSE Philippe, FRABOULET Solenn, LOUIS Mathieu, CARPENTIER Philippe, FALHER Daniel, LE GALL Magali, DONTEVILLE Éric, LE TOUZE Chantal, JOULIN Jean-François, THEBAUD Sonia, GOUBIN Fanny, EL AMRANI Yann-Arthur, JAN Anne-Marie donnant procuration à LE TOUZE Chantal, SCHMITT Véronique donnant procuration à FRABOULET Solenn, MOLLET Marine donnant procuration à PETIT Alexandre			0	0	0	VALIDE la convention de partenariat tripartite entre le collège Jean Jaurès, l'Espace des Sciences de Rennes et la commune et l'engagement financier de la commune lié à l'exécution de la convention (prise en charge des frais d'hébergement et de repas des conférenciers). AUTORISE Madame le maire ou son représentant à signer tout document se référant à ce dossier.
2025 03 14	Participation financière pour la création du SIVU du Kreiz Breizh	18	15	3	3	18	BOUDIAF Catherine, PETIT Alexandre, LE BONNIEC Valérie, LE GOUSSE Philippe, FRABOULET Solenn, LOUIS Mathieu, CARPENTIER Philippe, FALHER Daniel, LE GALL Magali, DONTEVILLE Éric, LE TOUZE Chantal, JOULIN Jean-François, THEBAUD Sonia, GOUBIN Fanny, EL AMRANI Yann-Arthur, JAN Anne-Marie donnant procuration à LE TOUZE Chantal, SCHMITT Véronique donnant procuration à FRABOULET Solenn, MOLLET Marine donnant procuration à PETIT Alexandre			0	0	0	VALIDE le versement d'une participation FIXE le montant de cette participation à 3 945.00 € (2,5 € X 1578 habitants) AUTORISE Madame le maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.